

FICHE DE SAISINE

COLLECTIVITE

Nom de la commune / établissement :

Adresse :
.....

N° SIRET :

Nom et prénom du Maire / Président :

Nom et prénom de la personne à contacter pour le dossier :

N° téléphone : adresse e-mail :

DEMANDEUR D'EMPLOI

M Mme Nom de naissance :

Nom d'usage (nom d'époux, etc...) :

Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :
.....

Objet de la demande :

- Calcul de l'indemnité de licenciement / rupture conventionnelle
- Simulation des droits à indemnisation chômage
- Ouverture des droits à indemnisation chômage

▪ Date de fin de contrat de travail : / /

▪ Dernier jour travaillé payé : / /

▪ Date d'inscription comme demandeur d'emploi : / /

 L'étude sera réalisée en fonction de l'analyse des seules pièces transmises. Le CDG 17 se réserve le droit de demander des pièces complémentaires.

Préciser les contexte et motif de la rupture du contrat de travail :

.....
.....
.....

Le CDG17 s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Les informations recueillies à partir du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au service chômage du CDG17.

L'absence de réponse à un champ est susceptible de compromettre le bon traitement de votre demande.

Les informations personnelles recueillies sont conservées conformément aux règles prescrites par loi Informatique et Libertés et pendant une durée justifiée par la finalité du traitement

Fait à :

le / /

Cachet et signature de l'autorité territoriale

LISTE INDICATIVE DES PIECES

indemnité de licenciement / rupture conventionnelle

Indemnité de licenciement :

- historique de la carrière de l'agent dans la collectivité :
 - contrats de travail en qualité de contractuel et/ou récapitulatif des périodes d'emplois en précisant la durée hebdomadaire ou la durée mensuelle si celle-ci n'est pas déterminée,
 - arrêtés de nomination et de radiation dans la collectivité,
 - arrêté(s) de modification de durée hebdomadaire,
- récapitulatif des périodes d'arrêts de travail des 5 dernières années (maladie ordinaire, congé grave maladie, disponibilité d'office),
- dernier bulletin de salaire à plein traitement.

Indemnité de rupture conventionnelle :

- ancienneté dans la fonction publique (territoriale, hospitalière, d'Etat) :
 - récapitulatif de la carrière de l'agent,
 - contrats de travail en qualité de contractuel,
 - arrêtés de nomination et de radiation / mutation pour toutes les collectivités et établissements territoriaux,
- bulletins de salaire de l'année civile (janvier à décembre) précédant la radiation.

allocations d'aide au retour à l'emploi

- notification de refus de prise en charge par France Travail (Pôle Emploi) ;
- copie de la demande d'allocations à France Travail (dossier du demandeur d'emploi) ;
- justificatifs de tous les employeurs pour les 48 mois précédant l'inscription comme demandeur d'emploi : attestations d'employeurs destinées à Pôle Emploi, attestations de stage ;
- arrêtés de nomination et de radiation de la collectivité et/ou contrats de travail ;
- arrêtés relatifs à la carrière de l'agent (mise à temps partiel, changement de durée hebdomadaire, avancement d'échelon / grade des 5 dernières années, mise en disponibilité, etc...) ;
- en cas de maintien en disponibilité faute de poste vacant :
 - copie de la lettre de demande de réintégration de l'agent ;
 - arrêté de maintien en disponibilité ;
- en cas de démission :
 - copie de la lettre de démission de l'agent ;pour suivre son conjoint :
 - justificatif de domicile de l'agent et du conjoint ;
 - motif professionnel : justificatif de l'employeur du conjoint entraînant le changement du lieu de résidence (contrat de travail, ...) ;
 - suite mariage/PACS : copie du livret de famille/justificatif signature PACS ;
- tableau récapitulatif des arrêts de travail pour les 5 années précédant la radiation (maladie ordinaire, congé de grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle) : **ne pas joindre les certificats médicaux et avis d'arrêt de travail** ;
- bulletins de salaire des 48 derniers mois ;
- régime indemnitaire : tableau récapitulatif des primes trimestrielles, semestrielles et/ou annuelles avec indication de la période considérée ;
- en cas de rupture conventionnelle : détail du calcul de l'indemnité de rupture conventionnelle :
 - montant de l'indemnité de rupture conventionnelle versée ;
 - montant des indemnités minimale et maximale calculées ;
- avis d'imposition (ou de non-imposition) sur les revenus (exercice N-2) ;
- relevé d'identité bancaire ou postal du demandeur d'emploi ;
- relevé de carrière de la CARSAT à jour pour les demandeurs d'emploi âgés de 59 ans et plus ;
- notification de décision d'obtention d'une retraite complémentaire avec justificatifs de paiement ;
- notification de décision d'obtention d'une pension d'invalidité ou d'une rente avec justificatifs de paiement ;
- préciser si l'agent exerce actuellement une autre activité publique et/ou privée ;
si oui :
 - bulletins de salaire de l'activité reprise ou conservée
 - en cas d'activité non salariée :
 - extrait d'immatriculation au registre du commerce
 - déclarations de chiffre d'affaires



En cas de demande d'estimatif des droits, les documents relatifs à l'inscription comme demandeur d'emploi ne sont pas nécessaires.